

TRAITEMENT DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

*Du lieu institutionnel au lieu de la vérité**

DENIS CHÂTELAIN**

*«Il n'y a d'accès à la vérité qui ne soit
franchissement de l'angoisse¹»*

Paul-Laurent Assoun

Introduction

L'histoire des violences domestiques procède d'un mouvement centrifuge qui, de la sphère privée, conjugale et familiale, les porte sur la scène sociale. Ce mouvement, où qu'il se produise dans le monde, est chevillé aux combats des mouvements féministes; il s'est constitué progressivement comme discours et comme pratiques sociales et thérapeutiques auprès des personnes victimes.

Témoignant de la souffrance de ces dernières et dénonçant l'absence d'une sanction sociale et pénale spécifiquement adaptée aux violences domestiques, ce discours ne convoque les auteurs de violences domestiques, hommes pour une écrasante majorité, qu'en référence à *l'absence d'une telle loi*.²

Le discours sur les violences domestiques, tel qu'il se propage dans les réseaux professionnels, s'étaye essentiellement sur ce mode de connaissance singulier que forment les recherches et les enquêtes auprès des populations concernées, à savoir les personnes victimes. La légitimité scientifique de ces connaissances repose sur la rigueur méthodologique mise en œuvre pour cerner la complexité d'un tel phénomène. La plupart des recherches et enquêtes ayant été construites et menées par des chercheurs et des chercheuses d'orientation féministes, il en résulte que seul le discours féministe sur les violences domestiques est parvenu à faire autorité dans la mise en œuvre de politiques sociales les concernant.

Les programmes et thérapies pour auteurs de violences sont *historiquement issus de ce courant de pensées*. Nous ne saurions par conséquent aborder notre pratique clinique sans prendre connaissance des énoncés au fondement des théories pionnières en la matière, de même qu'il nous revient de faire entendre la teneur du discours social sur les violences domestiques, puisque ce discours s'inscrit au fronton d'un organisme de traitement des auteurs de violences tel que *VIRES*³, et ce à l'insu des thérapeutes. Déchiffrer la

* **Au lecteur:** Le texte que vous allez découvrir se réfère à d'autres systèmes théoriques que jungiens. Il est d'orientation lacanienne et se revendique comme tel. Nous avons tenu à le publier pour les raisons suivantes: Si *La Vouivre* est une revue jungienne, elle demeure ouverte à d'autres façons de concevoir la psyché. D'autre part, Denis Châtelain est un auteur romand (genevois), cofondateur d'une institution originale, *VIRES*, qui accueille des hommes auteurs de violences conjugales et qui leur propose un espace thérapeutique. Son éclairage, certes complexe, nous est apparu tout à fait intéressant et pertinent dans ce numéro de *La Vouivre* consacré, précisément, à la violence.

Le Comité de rédaction

** Psychothérapeute sophianalyste à Genève, cofondateur de *VIRES*.

¹ Assoun P.-L. (2002): *Les leçons psychanalytiques sur l'angoisse*, Anthropos, Paris, p. 22.

² Un texte de loi spécifiquement destiné aux violences domestiques a été adopté par les chambres fédérales en date du 3 juin 2003.

³ Du latin, *VIRES* est le pluriel de *VIS* qui signifie dans son sens premier forces en action, en particulier, force exercée contre quelqu'un d'où l'idée de violence. *VIRES* est un organisme de traitement et de prévention de la violence exercée dans le couple et la famille. *VIRES* est au bénéfice d'une convention et d'une subvention de l'Etat de Genève.

place que nous assigne ce discours nous rendra intelligibles le sens et la portée des enjeux à l'œuvre lors des premiers entretiens avec les auteurs de violences, enjeux cruciaux à la base de cet article.

Pour l'essentiel, la complexité des violences domestiques tient à la nature des liens qui unissent les personnes aux prises avec ce qu'elles recèlent de souffrances et de passions, voire de passion de la souffrance, et la posture singulière qu'adoptent généralement les auteurs de violence dès lors qu'une intervention extérieure vient battre en brèche la clôture du système familial et conjugal. Reconnue au titre de grave problème de santé publique, la complexité des violences domestiques contraint professionnels et spécialistes à penser un dispositif d'intervention intégré qui articule d'une manière spécifique les instances juridico-policières, médicales, psychothérapeutique et sociales. La mise en œuvre d'un tel dispositif est le fait de décisions politiques octroyant les moyens financiers nécessaires à sa réalisation.

L'histoire nous enseigne qu'il n'y a pas de prise en charge et de traitement significatif⁴ des auteurs de violences sans *l'institutionnalisation* de structures ad hoc et leur *intégration rigoureuse* dans un tel dispositif. La raison en est simple: sans contraintes extérieures réitérées, pouvant aller jusqu'à l'injonction judiciaire à des fins thérapeutiques, l'idée ne vient pas aux auteurs de violences d'en passer par un processus thérapeutique, quel qu'il soit, pour changer leurs comportements.

Après sept années de bénévolat (1994-2001) VIREs s'est trouvé confronté à l'épreuve de son institutionnalisation placée sous le primat de l'idée d'inclure, *dans l'aide à apporter aux personnes victimes*, la prise en charge des auteurs de violence. De cette épreuve cruciale, sur fond de batailles politiques, la presse romande a conservé quelques traces épiques⁵.

Tout processus d'institutionnalisation de cette nature se joue donc dans l'arène politique. A l'approche des lieux de pouvoir qui organisent l'arène en lui conférant ce charme⁶ si particulier, les discours subissent invariablement une radicalisation fascinante: le charme infléchit inexorablement la trajectoire de la *parole* des sujets qui y succombent. C'est ainsi que les recherches et études scientifiques mentionnées auparavant se métamorphosent, dans le discours féministe, en *référence* fondatrice au nom de laquelle l'objet psycho-sociologique «violences domestiques», opère un retournement singulier: de savoir scientifique il se transforme en *parole garante d'un savoir* dont les prérogatives liées à l'exercice du pouvoir et à l'écriture des nouvelles manœuvres normatives attisent les plus vives passions.

Le discours féministe sert la cause des femmes. Ce discours de la cause, chacun le sait, a pour motif premier la relation hommes/femmes dont les violences domestiques forment la figure emblématique, à

⁴ Tant au niveau de la durée de vie des lieux destinés aux auteurs de violences que sur le plan du nombre de personnes qui les ont fréquentés. En France nous constatons la disparition de tous les lieux de traitements pour auteurs, faute d'être subventionnés et articulés structurellement dans un dispositif d'intervention social. Seuls les pays qui ont développé une politique d'intervention intégrée comprenant un travail thérapeutique auprès des auteurs de violence, voient ces derniers perdurer.

⁵ B. Guelpa, *L'Hebdo*, avril 2001. «Pourquoi je bats ma femme». Eric Budry, *La Tribune de Genève*, mardi 8 mai 2001. «Le Conseil d'Etat hésite à soutenir les thérapies pour hommes violents».

⁶ Le sens étymologique du mot charme n'est autre que celui de «formule magique (...) et par extension d'objet magique». Le Robert (1992): *Dictionnaire Historique de la langue française*, Dictionnaires le Robert, Paris, p. 393.

l'instar de toutes les autres formes d'abus des hommes à l'égard des femmes et des enfants. Qu'est-ce qu'un emblème? Son étymologie désigne «un ornement en placage sur des vases⁷», formule conforme au destin que réserve le discours féministe à l'objet scientifique des violences domestiques à savoir *le complément de justification* que le pouvoir demande toujours au savoir. Le discours psychothérapeutique tel qu'il est largement diffusé et enseigné par les thérapeutes nord-américains, pionniers en matière de traitement des auteurs de violences domestiques, *recouvre* intégralement le discours féministe sur les violences, notons la différence, faites aux *femmes*. Il est un discours politique dont les énoncés du fondement nous obligent, en regard de notre expérience clinique et de notre filiation épistémologique, à nous distancer radicalement. C'est en effet à se réduire à ce qu'Elisabeth Badinter appelle le «concept obstacle» de la «domination masculine⁸» en guise d'explication dernière d'un phénomène pourtant des plus complexes, que le traitement réservé par le discours thérapeutique d'orientation féministe aux violences conjugales et domestiques ressortit à l'ornement et au symptôme.

Ce symptôme fonctionne à la manière d'un tour de passe-passe. Qui n'a jamais assisté à ces tours de magie qui voient le magicien métamorphoser un objet en un autre sans qu'aucun spectateur ne comprenne comment il a pu passer du revers de la main du magicien au chapeau qu'il exhibe dans l'autre? La métamorphose de l'objet scientifique «violences domestiques» en objet idéologique «domination masculine» comporte deux mouvements intermédiaires : le premier s'appuie sur la «logique de l'amalgame»⁹, le second a pour ressort la «démarche victimiste».¹⁰ L'art de l'amalgame procède par analogie, élargissement successif et généralisation; il ne manque pas de produire ce qu'il vise, à savoir la confusion. L'objet, en l'occurrence *le couple* au fondement des violences, est escamoté; il s'évanouit, disparaît à la vue du lecteur. L'art de l'amalgame *dissout le lien conjugal* en jetant sur lui le voile de la libération de la femme et de l'égalité. La manœuvre de dissolution des liens conjugaux ouvre la voie royale de la «démarche victimiste». Située non plus à l'intérieur du lien conjugal et familial faisant à l'occasion des hommes et des femmes des pères et des mères, la «démarche victimiste» signe ce que Paul-Laurent Assoun nomme «la montée de la figure du préjudice au zénith du malaise de la civilisation».¹¹ Cette position subjective *préjudiciée* organise la parole et l'agir des mouvements féministes; elle leur donne son style. Les femmes sont les victimes des hommes.

Ce style est un charme, une formule magique et l'exercice d'un pouvoir que nous appellerons «pouvoir victimaire» pour désigner le pouvoir caché que la victime *peut* agir de sa place de victime. Lorsqu'il se formule dans le langage et le discours psychothérapeutique, dont nous allons nous occuper exclusivement maintenant, ce pouvoir

⁷ Le Robert (1992): *Dictionnaire Historique de la langue française*, Dictionnaires le Robert, Paris, p. 676.

⁸ Badinter E. (2003): *Fausse Route*, Odile Jacob, Paris, p. 68.

⁹ Badinter E. Amalgame: «Méthode consistant à englober artificiellement en exploitant un point commun, diverses formations», p. 23.

¹⁰ Badinter E., p. 18.

¹¹ Assoun P.-L. (1999): *Le Préjudice et l'Idéal*, Anthropos, Paris, p. 1.

réalise une prouesse tout à fait étonnante: il parvient, en suivant le principe de l'amalgame, à dissoudre le lien conjugal en absentéisant la victime des violences domestiques comme sujet de la scène conjugale. La démarche victimiste apparaît alors dans toute sa pureté. Le texte qui suit illustre notre propos. Écoutons les auteurs¹²:

«La personne violente agit ainsi non pas à cause du comportement ou de l'attitude de l'autre, mais parce que quelque chose en elle réagit à ce que l'autre fait. Sa réaction ne dépend pas du comportement ou de l'attitude de l'autre, mais de ce que ce comportement ou cette attitude l'amène à revivre de l'expérience du passé.

La personne violente cherche à contrer ce qui est éveillé en elle, en tentant de contrôler le comportement ou l'attitude de l'autre. Cet autre, la personne violente le perçoit alors comme le déclencheur de sa souffrance actuelle, bien que cette souffrance soit en fait la réactivation d'une blessure antérieure».

La logique de l'amalgame opère ici par omission. Qui s'aperçoit en effet qu'un tel développement, pour tenir debout si l'on ose dire, se paie du sacrifice de la parole? De la parole il n'en est pas question: nous sommes convoqués dans le monde de l'image, du comportement, de l'attitude, de l'action-réaction et du faire. Ce texte ne nous parle pas de relations fondées sur une dialectique de l'intersubjectivité; il nous plonge dans un univers de signes dont l'interprétation, aux mains de la personne violente, ressortit exclusivement au registre imaginaire. Rien en effet ne saurait, du comportement, de l'attitude et du faire de la victime, produire un sens en soi, de la différence, voire de la coupure, telle que la parole seule peut l'instaurer. Le sens étymologique du mot «victime» nous renvoie précisément à la notion de sacrifice au sens de «ce qui est sacrifié», à savoir ici la parole elle-même. Par le sacrifice de la parole et de la subjectivité, l'intersubjectivité disparaît du même coup. La confusion, au sens d'un trouble jeté par omission entre parole et comportements, permet l'opération de dissolution du lien qu'instaure la parole, fondatrice du couple référé à la dimension de l'alliance et du pacte. La coupure radicale qui s'instaure ainsi entre victime et agresseur, entre femme et homme, contraint les auteurs à chercher les causes de la violence ailleurs que dans la relation elle-même. Chose curieuse, ils proposent de nous référer à l'histoire du sujet de la violence sous la forme d'une blessure antérieure. Il y aurait, à l'origine de la violence actuelle de l'homme, un traumatisme qui se trouve dans l'histoire du sujet de la violence. Naturellement les théories se veulent infiniment plus complexes et nuancées, notamment autour de la question de la cause de la violence... des hommes. Nous pourrions même dire qu'elle se complexifie d'autant plus qu'elle repose sur l'escamotage pur et simple de la parole dont nous savons qu'elle touche aux sources de la vie et de la mort. En

¹² Broué J. (1999): *Intervenir auprès des conjoints violents*, Saint-Martin, Montréal, p. 19.

l'occurrence l'escamotage de la parole *bascule* du côté de la femme sous la forme de l'en priver. La femme ne saurait être entièrement victime de l'homme sans en perdre la parole.

Ainsi le sujet de la violence, aux prises avec la réactivation de son traumatisme, cherche à contrer ses effets par le contrôle du comportement ou de l'attitude de l'autre, et ce par la violence. La domination des hommes se fonde sur le contrôle et la violence; le contrôle du côté du trauma, la violence du trauma au service de la domination. Nous nous attendrions à trouver, devant les aspects manifestement délirants qui doivent infiltrer pareil processus de contrôle, des approches psychopathologiques différenciées et adaptées à la gravité des blessures dont les sujets ont été les victimes. Or il n'en est rien. Tout au plus, à côté d'autres explications centrées sur les théories de l'attachement et de la frustration, trouvons-nous quelques références à la violence familiale transgénérationnelle. La piste du trauma s'avère une fausse vraie piste; à se perdre dans les sables de généralisations psychologiques et statistiques soucieuses d'établir un portrait-robot de l'agresseur plutôt que de reconstruire une histoire individuelle, elle se résorbe pourtant en un grand courant explicatif: le trauma, le vrai, c'est le *processus* de socialisation de l'homme dont on nous précise tout de même «qu'il ne transforme pas tout individu masculin en une personne violente». Ce qu'il s'agit de thérapeutiser, de réformer en son fondement, se joue dans le champ de la sexualité. La sexualité masculine est au principe de la domination des hommes sur les femmes, le viol en étant la figure monstrueuse.

Il nous est difficile de concevoir l'exercice de la psychothérapie comme une rééducation, une pratique fondée sur les visées d'une idéologie. A opérer une coupure radicale entre victime et agresseur, homme et femme, et à soutenir ainsi la responsabilité des hommes comme toute, les énoncés au fondement des thérapies pour auteurs de violences d'orientation féministe nous apparaissent fonctionner comme un véritable symptôme.

Ce symptôme recouvre la notion d'usurpation. Ce qui est usurpé sous la forme de la coupure, du rapt et de l'escamotage, n'est autre que «l'entre-deux» de la rencontre homme/femme, ce lieu d'une énigme qui échappe et qui ne saurait faire l'objet d'aucune appropriation.

Ce symptôme, dont le trait majeur demeure la dissolution du lien conjugal par absentéisation de la victime des violences domestiques comme sujet de la scène conjugale, est un discours qui participe de l'identité sociale déposée dans un lieu tel que *VIRES*.

Toute trajectoire de la demande d'un auteur de violence est infléchie par ce discours. Il convient que nous en repérions les traces.

Du manque et de la contrainte

La pratique clinique qui va retenir dès à présent notre attention, traite du cadre approprié et des enjeux psychiques à l'œuvre lors des premiers entretiens avec les sujets de la violence domestique. Ces premiers entretiens sont cruciaux: loin d'être considérés comme préliminaires à une prise en charge de type groupal¹³, ils forment un temps singulier du travail psychothérapeutique que nous concevons comme amorce d'un passage, d'une traversée d'un lieu à un autre. Cette traversée procède d'un mouvement centripète qui, du lieu institutionnel *VIRES*, habillé du discours et des représentations sociales sur les auteurs de violences, ramène ces derniers au lieu de leur vérité.

Nous avons balisé cette traversée de «formules langagières» empruntées aux auteurs, sortes d'énoncés types qui émaillent si régulièrement leur discours qu'ils finissent par former une trace que nous avons appris à reconnaître et à interpréter. Ainsi la première d'entre elle, «*On m'a dit de venir...*» proférée en guise d'explication à leur présence en nos locaux, nous enseigne qu'un espace de traitement tel que *VIRES* ne représente pas initialement un lieu thérapeutique pour le sujet qui vient y «consulter». Tout au plus se présente-t-il pour lui comme lieu institutionnel caractérisé par le fait qu'il est d'abord le lieu du discours, voire du désir d'un autre par/pour/contre lequel le sujet consent à déposer une *demande*.

Cet autre, dont la formule lapidaire «*On m'a dit de venir...*» condense la présence/absence, qui peut-il bien être?

Prenons acte qu'il se présente tout d'abord à nous comme une croyance. Cette croyance est à l'origine d'une deuxième formule significative, véritable exclamation que profère d'emblée le sujet: «*Je n'aurais jamais cru qu'elle puisse porter plainte*» ou encore «*Je n'aurais jamais cru qu'elle puisse quitter la maison*». Celle qui a porté plainte/quitté la maison, sa femme/compagne a, par sa parole et ses actes, dévoilé la nature imaginaire du lien que le sujet de la violence entretenait avec elle, et précipité ce dernier dans une confusion marquée fondamentalement du sceau de *l'angoisse*. Déjà présente dans l'usage du «on» de sa venue en consultation, la confusion du sujet s'exacerbe à l'occasion de la chute de sa croyance: d'un côté il ne sait plus qui est sa femme pour lui, de l'autre il ne parvient plus à saisir qui il est pour elle. La situation psychique dans laquelle se trouve l'auteur se caractérise par le fait que sa femme endosse tour à tour plusieurs *figures*. Être en mesure de distinguer les diverses implications qui en résultent pour le sujet, nous conduit à substituer à l'objectivisme de la relation de l'auteur des violences à sa femme, la notion de relation du sujet à l'autre, l'autre doté d'une minuscule ou d'une majuscule. La nécessité de les distinguer par la taille de la lettre est le signal d'une distinction à opérer, nommément entre les registres symbolique et imaginaire.

¹³ La prise en charge des auteurs de violence comporte, après quelques entretiens d'accueil, un travail groupal comprenant 21 séances renouvelables. L'accès à ce travail groupal est marqué par la signature d'une convention d'entrée régissant les rapports du sujet avec l'institution, les membres du groupe et les thérapeutes.

Dans le *mouvement de la parole* qui fait appel à la loi, autrement dit lorsque qu'elle porte plainte et déjoue ainsi la croyance du sujet de la violence, sa femme/compagne figure tout ce qui n'est pas réductible à l'imaginaire et à la «mêmeté». Elle surgit comme Autre et, comme telle, déclenche «l'angoisse que l'Autre inspire de n'être pas mon semblable», selon la formule de Lacan.¹⁴ La femme d'avant la plainte, quant à elle, s'inscrit pour le sujet comme petit autre, soit cette figure première de l'autre pétrie d'imaginaire, ce qui se forme dans le miroir comme précipité spéculaire. Si le moi est imaginaire, le sujet est parlant.

Introduire ainsi la référence à l'Autre nous rappelle que le sujet n'est pas sa propre origine; avant que le sujet ne ressente quelque chose ou n'entre en relation avec un objet, «l'Autre est ce qui est déjà là». Il en vient ainsi à être identifié au corps. Par son dépôt de plainte ou son départ du domicile, la compagne du sujet convoque encore une autre figure de l'Autre: le lieu de déploiement de la parole, le lieu même qu'évoque le recours à la parole dans toutes les relations où il intervient, autrement dit le lieu où «ça parle dans l'Autre», et le lieu où s'éprouve la sensation du désir de l'Autre propre à faire surgir l'angoisse. Introduire la figure de l'Autre comme lieu et comme place «d'où ça parle» revient à récuser l'autonomie de l'imaginaire pur, à rappeler la détermination de l'imaginaire par le symbolique et à évoquer le lieu d'origine du signifiant, ce sans quoi l'image du corps reste sans signification.

Munis de notre alphabet rudimentaire revenons à la scène des premiers entretiens où s'amorce cette traversée. L'autre subit sous nos yeux un étrange destin: il se constitue pour le sujet comme *agent* d'une contrainte imaginaire avec lequel s'engage une véritable partie «d'échec». Comment le savons-nous et qu'est-ce à dire? Une certaine forme d'agressivité «froide» annonce l'heure des comptes. Elle prend les traits d'une stratégie «raisonnée» qui peine à masquer son aveuglement foncier et le désarroi qui l'organise. Avec le surgissement de l'Autre, l'imaginaire «s'ouvrant», si l'on ose dire au réel, le sujet entrevoit qu'il n'est pas ce qu'il imagine être et, ne pouvant plus méconnaître entièrement la mise en échec de son désir dans la relation conjugale et familiale, il pressent le «mat» que la loi pourrait lui infliger. *S'il est là, c'est à cause de l'autre*. Pour notre part nous interprétons que le sujet est là à cause du *manque* de l'autre. Que l'agent du manque puisse être sa femme ne nous fait pas oublier que c'est bien le manque qui se trouve à l'origine de ce que le sujet identifie comme contrainte. C'est à la nature de ce manque à laquelle nous aurons à nous intéresser par la suite. Pour l'heure demandons-nous ce que représente le *réel* que nous venons d'introduire sur la pointe des pieds. Si le réel est fondamentalement ce champ où «on ne puisse rien dire sans se contredire» l'usage que nous en ferons

¹⁴ Assoun P.-L. (2003): *Lacan*, PUF, Paris, pp. 63-69.

tourne autour de l'idée que le réel est ce qui cloche et ce qui, indifférent à toute position subjective, revient à la même place. Nous pourrions dire que le réel s'appelle «revient», autre manière peut-être de signifier que le réel c'est le trauma. Le réel se présente à travers le symptôme, en l'occurrence la violence. Le symptôme «vient du réel, il est le réel, ou du moins se présente-t-il comme effet du symbolique dans le réel».¹⁵ Notons qu'en introduisant la notion de réel, nous sommes mis en présence de la troisième composante d'une trilogie de registres, à savoir le réel, le symbolique et l'imaginaire. Cette trilogie fabriquée par Lacan recouvre ce que Freud appelle «réalité psychique».

L'autre, disions-nous, subit un étrange destin: il devient pour le sujet agent d'une contrainte, dont le ressort est le manque, et dont la plainte et/ou l'absence du domicile conjugal et familial, condensent les aspects *persécutatoires*. Il suffirait, somme toute, qu'elle retire sa plainte ou qu'elle réintègre le domicile pour que, formule consacrée par l'ensemble des auteurs de violences, *tout redevienne comme avant*. N'est-ce pas à l'aune du fantasme que «tout redevienne comme avant» qu'il nous est donné de lire la dimension imaginaire de la contrainte dans laquelle le sujet est immergé? Ne sachant plus qui le sujet peut être pour sa femme et réciproquement, ce fantasme vient parer à sa détresse face à la vacuité qu'il perçoit dans l'Autre. L'éprouvé de la contrainte représente la dénégation, non pas des actes de violences commis ni même de la loi dite sociale, mais bien du manque référé au désir de l'Autre qui en appelle à la Loi. Une Loi qui n'est ni la sienne ni celle du sujet. Ce mouvement d'appel de l'Autre à un élément tiers précipite le sujet au cœur d'un vacillement identitaire dont le dernier terme se présente sous les traits de l'accès de panique. Une question mérite d'être posée et éclairée: la nature du manque est-elle identique lorsqu'elle s'adresse à l'autre ou lorsqu'elle s'articule à la loi du désir de l'Autre? Assurément la réponse n'est pas simple à donner; d'elle dépend pourtant une certaine lecture du cours des événements psychiques qui organisent les premiers entretiens et, plus loin encore, du recours à la violence comme symptôme.

La formule «le manque de l'autre», l'autre minuscule, nous indique certes une relation à un autre imaginaire, mais, élément décisif, un autre *absent*. Le premier temps de ce manque, référé à l'histoire de tout sujet, est à inscrire dans le couple d'opposition qui constitue l'amorce de l'ordre symbolique, à savoir les mouvements de présence/absence de l'autre, en l'occurrence la mère. Dans ce temps l'objet, l'autre, n'entre en fonction que par rapport au manque. «La présence/absence est, pour le sujet, articulée dans le registre de l'appel. L'objet maternel est proprement appelé quand il est absent, et quand il est présent, rejeté, dans le même registre que l'appel, à

¹⁵ Assoun P.-L. (2003):
Lacan, PUF, Paris, p. 55.

savoir par une vocalise.¹⁶ L'objet, la mère, est bien réel comme objet de satisfaction, mais en tant qu'il est aussi objet présent/absent en fonction de l'appel, il s'inscrit, pour le sujet, comme agent symbolique. La question qui se pose, et à laquelle nous avons affaire durant les premiers entretiens, est la suivante: qu'advient-il lorsque, à l'appel du sujet, elle ne répond plus? Lacan apporte la réponse: elle déchoit. Lorsqu'elle ne répond plus, mettons qu'à son gré, elle sort de la structuration symbolique et devient réelle. Autrement dit une *puissance*. Corrélativement, à partir du moment où la mère devient puissance, et que c'est d'elle que dépend le sujet, ces objets qui étaient purement et simplement objets de satisfaction, deviennent objets de *don*. Ce sont eux qui sont maintenant susceptibles d'entrer dans la connotation présence/absence, dépendants qu'ils sont de cet objet réel qu'est désormais la puissance maternelle. Les objets sont dès lors moins des objets de satisfaction que des objets qui portent la marque de la valeur de cette puissance qui peut ne pas répondre. La toute-puissance, du côté de la mère et non du sujet, intéresse ce dernier à un titre bien singulier: ce qui compte, ce qui produit des effets pour lui ce sont les carences, les déceptions qui touchent à la toute-puissance maternelle *en tant qu'elle défaille*.

Ce temps où la mère passe à la réalité à partir d'une *symbolisation tout à fait archaïque*, où elle devient une puissance qui détient tout ce dont le sujet peut avoir besoin et qu'elle peut lui refuser se rejoue, si l'on ose dire sans plus de précisions, dans la période où le sujet vient nous trouver. Si donc l'éprouvé de la contrainte est à entendre comme dénégation du manque, nous savons maintenant que ce manque se réfère à l'Autre comme puissance.

Ce qui peut être refusé au sujet entre dans ce que Lacan appelle le *dam*, autrement dit le préjudice, dont la notion de *frustration* rend compte.¹⁷

Alors que nous évoquons ce temps où l'autre se constitue comme agent de la contrainte, nous parlions d'une forme d'agressivité «froide» annonçant l'heure des comptes. A l'heure des comptes le sujet dresse la liste des préjudices subis. Faisant fond sur ce que nous venons d'élaborer autour de la notion de frustration, nous pouvons préciser qu'il n'y a frustration, le mot l'implique, «que si le sujet entre dans la revendication, pour autant que l'objet est tenu pour exigible en droit. L'objet entre à ce moment dans ce que l'on pourrait appeler l'aire narcissique des appartenances du sujet.»¹⁸ Cet énoncé mérite d'être entendu dans sa radicalité, puisqu'il consacre la posture dans laquelle se trouve le sujet des violences. Cette posture, de par les enjeux psychiques qu'elle suppose, nous renvoie à la deuxième partie de notre question traitant de la notion de manque articulée à la loi du désir de l'Autre. La trajectoire de ce désir est appel à la Loi, qui, par le biais de la plainte, inscrit le désir

¹⁶ Lacan J. (1994): *Le Séminaire, livre IV. La relation d'objet*, Seuil, Paris, p. 67.

¹⁷ Ainsi ce que nous avons appelé manque imaginaire de l'autre, identifié comme contrainte par le sujet de la violence, peut être formulé maintenant de la manière suivante: le manque de l'autre ressortit à la frustration comme manque imaginaire d'un objet réel (l'autre) dont l'agent est la mère symbolique, présente/absente en fonction de l'appel du sujet. Il est à remarquer, élément décisif, que même si le sujet n'a pas besoin de ce que l'autre détient et peut lui refuser, dès lors que cela dépend de cette puissance, cela devient symbolique.

¹⁸ *Ibid.*, p. 101.

dans une référence à une *légalité* dont la formule pourrait être : l'accomplissement de ton désir, sous la forme que tu voulais lui donner, est interdit par la Loi. Nous référant aux enjeux présents dans la frustration, dont l'objet par excellence est le *don de l'amour*, nous nous trouvons pris dans un carrefour singulier : que le don soit refusé au sujet et l'objet de la demande change de signification. Attendu justement de qui pouvait lui donner, il bascule comme objet exigible en droit. Or ce « droit » relève de la légitimité que confère le dam ou le préjudice, légitimité qui vient s'affronter à la légalité de la Loi appelée par l'Autre. La légalité tire son efficacité de son appartenance à l'ordre symbolique ; l'appel de l'Autre évoque, dans le même registre, la mise en acte de la *fonction paternelle*. C'est à ce titre que l'appel à la Loi précipite le sujet dans la répétition de l'expérience œdipienne de la castration, qui vient barrer l'accès à la jouissance comme toute, *autrement dit la violence*, jouissance dont le phallus est le symbole. Le manque qui s'articule à la loi du désir de l'Autre s'inscrit dans le registre de la castration avec ce qu'il génère de spécifique sur le plan de *l'angoisse*. En son fond toute angoisse a pour épicerie l'angoisse de *castration* « articulante » en elle angoisse de séparation et de perte d'amour d'une part, et angoisse sociale d'autre part.¹⁹ Par angoisse sociale nous désignons ces formes collectives de l'angoisse que sont le reproche et la stigmatisation pathologiques, formes qui signent la faillite des idéaux collectifs et dans lesquels sont pris massivement les auteurs de violences domestiques. Un centre de thérapie tel que *VIRES* est porteur, en tant qu'institution, de ces formes collectives de l'angoisse. Que les auteurs de violence se préparent, forts de leur légitimité, à s'affronter au discours de la légalité, discours de l'autre dont nous serions les porte-parole, voilà qui n'est pas fait pour nous surprendre. A nous de les décevoir en sachant entendre, dans le transfert, les échos d'un autre affrontement, redoutable s'il en est, celui qui a eu lieu avec le père imaginaire et parfois plus dramatique encore, avec le père réel.

La véritable contrainte dans laquelle est plongé le sujet, celle qui ne lui laisse pas de repos, n'est autre que l'histoire des interdits, refus, rejets et déceptions qui sont venus ponctuer la trajectoire de son désir référé aux manques. C'est aux prises avec ces puissances que le sujet vient déposer, au lieu de l'autre, une demande.

L'au-delà de la demande et la perte

Que le sujet consente à déposer une demande au lieu de l'autre ne signifie pas pour autant qu'elle mobilise le désir supposé la soutenir. Nous avons tout lieu de croire que nous sommes en présence

¹⁹ Assoun P.-L. (2002) : *Les leçons psychanalytiques sur l'angoisse*, Anthropos, Paris, pp. 72-74.

d'une impasse. L'expérience nous a enseigné à reconnaître la demande sous les traits d'une mise en scène destinée au regard de l'Autre. Qu'est-ce à dire? En fait de demande, elle ne nous est pas adressée. Ce qui s'impose au sujet revient à ceci qu'il nous livre au travers d'une nouvelle formule langagière: «*Il faut qu'elle voie... que je suis venu*». Une telle mise en scène peut être comprise comme un fantasme. L'objet pris dans le fantasme n'est autre que *VIRES* en tant qu'institution, dont la seule fonction est d'assurer au sujet qu'il est en son pouvoir de faire surgir, grâce à lui, ce désir de l'Autre dont il est désirant. Mise en scène périlleuse qui, à son heure, se verra rattrapée par le surgissement d'une marque ineffaçable logée à l'enseigne du discours inconscient comme signifiant du désir et des affects qui l'accompagnent. Mais qu'est-ce qu'une demande? Quels en sont les enjeux?

Du fait qu'il parle, les *besoins vitaux* du sujet sont assujettis à la demande.²⁰ L'objet de la satisfaction du besoin donné par l'Autre porte fondamentalement la valeur du désir de qui le *donne*. Jusqu'à un certain point nous pouvons dire que l'objet n'est intéressé dans la demande qu'au titre de signe d'amour. La nourriture par exemple, objet de satisfaction du besoin, pourra être acceptée ou refusée dans sa valeur symbolique, plus que dans sa valeur d'aliment. C'est ainsi que l'on dit d'une anorexique qu'elle ne mange rien, ce *rien* de nourriture où se dit le *manque* du désir. Toute demande comporte donc un *au-delà* qui fait que celle-ci porte sur autre chose que l'objet; «à ce contenu de la demande Lacan donne le nom de *demande d'amour*».²¹

C'est en tant que *VIRES* représente pour le sujet consultant le lieu où s'inscrit le désir supposé de l'autre, que le ou les premiers entretiens font l'objet d'un investissement de sa part. Cet investissement traduit le fait que le *désir se constitue comme désir de reconnaissance*. Passer le pas de la porte équivaut pour le sujet, à désirer que l'autre reconnaisse son désir. La formule «*il faut qu'elle voie...*» laisse entendre ce que le désir comporte d'imposition et d'exigence d'être reconnu, désir nourri des affects nés de la contrainte imaginaire dans laquelle le sujet s'est fourvoyé. Tout comme la non satisfaction du besoin est mortelle, la non satisfaction du désir conduit à la mort du sujet comme sujet du désir.

C'est au point d'entrer dans la *parole*, de nous constituer comme Autre, lieu de vérité, où il pourra être entendu et s'entendre, que s'ouvre pour le sujet la dimension de la perte et du manque. C'est à ce point aussi que surgit l'angoisse, là où il n'a plus de repère pour savoir ce qu'il est pour l'Autre. Et c'est à ce point encore que le sujet déclare: «*Je ferai tout ce qu'elle veut!*» Le surgissement d'une demande sous les traits d'un assujettissement absolu au désir de l'Autre nous donne l'occasion de méditer cette assertion de Lacan

²⁰ (...) aussi loin que ses besoins sont assujettis à la demande, ils lui reviennent aliénés. Ceci n'est pas l'effet de sa dépendance réelle (...) mais bien de la mise en forme signifiante comme telle et que c'est du lieu de l'Autre qu'est émis son message.» Lacan J. (1971): *Ecrits I*, Seuil, Paris, p. 109.

²¹ Guyomard P.(1992): *La jouissance du tragique*, Aubier, Paris, p. 23.

comme quoi «la demande annule la particularité de tout ce qui peut être accordé en le transmuant en preuve d'amour».²² Preuves d'amour à donner en l'occurrence comme si la demande émanait de l'Autre! La première preuve d'amour n'est-elle pas à trouver dans la venue même du sujet au premier entretien d'accueil? Que lui veut-on? Telle est l'énigme qu'il n'a jamais su déchiffrer. Telle est la question qu'il vient nous poser.

Une telle interrogation ne saurait aller de soi. Ne suppose-t-elle pas en effet que sa femme lui veuille encore quelque chose? Que le sujet fasse mine de ne rien en savoir doit précisément nous indiquer les voies par lesquelles il se défend de ce que la demande implique d'une présence ou d'une absence; autrement dit de ce «privileège» qui constitue l'Autre comme tel de le *priver* de son amour.

Que dans un premier mouvement le sujet veuille faire la preuve de son amour, cet amour à l'épreuve duquel il a engagé sa compagne, ne fait qu'anticiper sur le mode dénégatif ce qu'il a toujours su, à savoir que son épreuve à lui allait se terminer. Lorsqu'il arrive au sujet «d'entrevoir» la fin du rapport avec sa femme, perception suffisante à resserrer le nœud que la violence est appelée à trancher, il n'est pas rare qu'il nous déclare: «*Vous ne me serez d'aucune aide!*» Que s'agit-il d'entendre alors sinon son *appel* à l'Autre et d'y répondre? Une chose est certaine: à cet endroit nous devons y être. Y être non pas pour expliquer, c'est-à-dire produire du savoir ou du sens, mais y être dans cette fonction première dite maternelle de «pare-désinvestissement».²³

«On a beaucoup parlé de la fonction de pare-excitation tenue par le moi maternel, pour reprendre la terminologie freudienne, or je pense que la première fonction de la mère (...) c'est d'agir en tant que «pare-désinvestissement», c'est-à-dire de s'opposer aux mouvements de désinvestissement de l'objet, du monde humain qui entoure l'infans chaque fois qu'une expérience est source de souffrance, et contre cela nous continuerons à nous défendre du début à la fin de notre existence, du premier jour, au dernier jour de notre mort».²⁴

Ce qui, du désir du psychothérapeute, soutient cette fonction, nous indique ce sur quoi il ne saurait céder: *que le processus ait lieu et se déroule jusqu'à son terme*. A quoi donc nous convoque l'énoncé «*vous ne me serez d'aucune aide*»? Assurément à éprouver ce qu'il en est d'un appel qui ne pourrait qu'être sans pouvoir sur l'Autre? Epruvé précisément inacceptable pour le sujet lorsqu'il entrevoit la *scène* de la séparation. Pour lui, s'il y a bien représentation de deux espaces psychiques, tous deux demeurent cependant «soumis au tout pouvoir du désir d'un seul».²⁵ Ce que sa présence dans le lieu de l'autre vient lui confirmer! Le sujet enfermé dans cette interprétation, il nous revient de «travailler» l'éprouvé de l'inacceptabilité et du «tout pouvoir» dont le sujet ne saurait se déprendre

²² Lacan J. (1971): *Ecrits II*, Seuil, Paris, p 110.

²³ Aulagnier P. (1991): *Voies d'entrée dans la psychose*, Topique, Revue Freudienne no 49. Dunod, Paris, pp. 7-29.

²⁴ Aulagnier P. citée par Gaillard G. (2002): *Pensée et Généalogie dans les Institutions: entre refus et consentement*, Thèse Université Lyon 2, p. 95.

²⁵ Aulagnier P. (1975): *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, PUF, Paris, p. 82

qu'en nous rejetant comme « nous-confondu-avec-l'autre-agent-de-la-contrainte ». Et c'est plus souvent qu'à notre tour que le sujet nous laisse choir à cet endroit, lieu de la *parade* à l'éprouvé du « rien ». Cette parade consiste à tendre vers un état dans lequel toute cause de conflit avec l'autre, en l'occurrence avec nous, tend à s'abolir. Notons que le conflit surgit avec le désir et que par conséquent tout désir doit disparaître. Au terme de cette trajectoire, le sujet nous remercie pour le temps que nous lui avons consacré²⁶. Il est au bord du « passage à l'acte », en l'occurrence nous laisser choir. P. Aulagnier décrit ainsi ce mouvement :

« L'état d'aliénation : Je définis par ce terme un destin du Je et de l'activité de penser dont la visée est de tendre vers un état a-conflictuel, d'abolir toutes causes de conflits entre l'identifiant et l'identifié, mais *aussi* entre le Je et ses idéaux, ce qui revient à espérer l'abolition de tout conflit entre le Je, ses désirs et les désirs du Je de ces autres par lui investis. Ce rêve et cet espoir d'une voie qui, en abolissant toute situation conflictuelle, abolirait par là toute cause de souffrance sont partagés par tout sujet : je dirai donc que l'état d'aliénation représente l'extrême limite que peut atteindre le Je dans la réalisation de ce désir, s'il faisait un pas de plus il aboutirait à la mort effective de la pensée, et par là de lui-même ».²⁷

D'une demande d'amour au désir de changement : une mise en scène comme « leurre »

Nous repérons les premiers entretiens au titre d'une mise en scène d'une demande qui, en tant que *demande d'amour*, ne nous est pas destinée. Ajoutons maintenant cette formule paradoxale : *sauf à devoir nous échapper*. Qu'est-ce à dire ? Nous l'avons dit : le rapport du sujet à *VIRES* est pris dans ce fantasme de « montrage » censé lui assurer le pouvoir de faire surgir le désir de l'Autre dont il est désirant. Si la mise en scène ne nous est pas destinée, il n'en demeure pas moins que le sujet va devoir, sans le vouloir, nous accorder une place. Nous pourrions formuler cela différemment et dire : le sujet va devoir nous constituer comme objet. Dans le fantasme de « montrage », l'objet *VIRES*, soulignons-le une fois encore, occupe une fonction spécifique. Il est des plus important que nous sachions prendre acte, dans cette fonction de pare-désinvestissement, de *l'adresse* de la demande d'amour, sans tenter, chose capitale, de nous substituer à elle. Si le sujet sait qu'il vient pour « montrer » qu'il est venu, il ne sait pas toujours à quel regard il s'offre, et il ne sait jamais ce qu'il attend de sa mise en scène. Sa venue ne participe pas d'une anticipation construite dans laquelle le sujet vise, par sa mise en scène, un effet souhaité sur notre conduite²⁸. Le sujet « montre » et « se montre » tout en voilant ce qui l'anime et qu'il ignore, à savoir le *désir* de trouver les voies de sortie de la souffrance. Ce

²⁶ 35% des consultants que nous rencontrons à l'occasion d'un ou deux entretiens n'entrent pas dans les groupes de thérapie !

²⁷ Aulagnier P. (1979) : *Les destins du plaisir*, PUF, Paris, p. 37.

²⁸ Notion inspirée des travaux de Hellbrunn R. (2002) : Inédits.

désir est déjà présent, bien que d'une manière singulière, dans l'appel du sujet lorsqu'il nous dit «*Vous ne me serez d'aucune aide*». A cet endroit le contre-transfert est mis à l'épreuve: en effet, nous ne lui serons d'aucune aide sur la scène de sa demande d'amour. Et il s'agit pour nous, en prenant acte du désir mobilisé dans sa demande d'amour, de la laisser nous échapper. C'est en ce sens que la place qu'il nous réserve est destinée à nous échapper. A cet endroit nous ne pouvons que nous taire. Etrange silence, puisqu'il va se fonder sur un «refus» systématique du recours, par le sujet, à toute forme d'alibi marqué du sceau de la contrainte, en guise de prétexte à son entrée dans un processus thérapeutique groupal. Ce serait en effet «dire» au sujet que nous sommes un lieu de sanction et lui signifier que le désir de se transformer peut surgir de la contrainte et de la punition. A cet endroit seul un acquiescement fondé sur un refus est possible. Cet acquiescement nous fait penser à ce temps où l'enfant, pris dans la jubilation devant le miroir, prend à témoin le *regard* de l'Autre comme signe de l'assentiment de l'Autre parental, assentiment qui porte sur *l'anticipation de son unité*.

Une telle mise en scène peut être source de *confusion* pour le thérapeute qui y est confronté: il a l'impression que l'autre le manipule, qu'il exerce sur lui une emprise prolongée d'une intention consciente qu'il refuse de dévoiler. Les éléments narcissiques liés à l'utilisation de l'objet *VIRE*S sont à la racine de ce sentiment de manipulation. Un malaise insiste autour de la possibilité de le *croire* et il lui est difficile de concevoir que le sujet manifeste une véritable détresse. C'est le clivage/refoulement, interne au sujet de la mise en scène, qui se retrouve dans le vécu des professionnels, vécu qui alterne entre une forme de compassion, répondant à la détresse, et des mouvements sadiques visant au dévoilement des véritables intentions du sujet.

S'extraire de cette position «leurrante» consiste précisément à conduire la parole à l'endroit où elle «produit de la différence», autrement dit à inscrire le «contre-transfert» dans un mouvement s'offrant dans l'intersubjectivité. Se déprendre du leurre revient à abandonner toute idée que le sujet reconnaisse ses violences et décide de changer *en dehors* de la reconnaissance intersubjective que promeut le désir.

Qu'une telle mise en scène soit vouée à nous échapper, ne peut que nous inciter à en penser davantage les ressorts. Le titre de notre article évoque une trajectoire que nous avons située sous les auspices d'un passage d'un lieu à un autre. Il laisse toutefois aussi entendre que le premier puisse venir *à la place* du second; autrement dit que le *discours social* et *institutionnel* sur les *auteurs* de violence vienne en lieu et place de la *parole du sujet*. La tentation est grande de réduire l'ensemble des «processus» que nous avons for-

mulés à une problématique psychique propre aux sujets aux prises avec la violence. Y succomber relèverait d'une méprise: entendue comme *discours social*, la mise en scène au lieu de l'autre participe d'un *idéal* d'effacement non pas du symptôme de la violence, mais de *tout symptôme*, effacement dont la visée conduit à la restauration imaginaire d'un sujet purifié de toute «division» et par conséquent de tout «réel» source de souffrance.

D'un discours social «qui parle» les agresseurs

Purification de toute «*division et de tout réel*» ?

Il y a peu de temps, nous avons animé une conférence pour quelques professionnels de Genève. A l'issue de ce temps passé ensemble, quelqu'un nous a confié que le fait d'avoir saisi que les auteurs de violence souffraient *vraiment* allait lui être d'une aide précieuse dans son travail. La sincérité de cette déclaration recoupe la croyance, maintes fois constatée, d'une multitude d'autres personnes prises dans le discours sur les auteurs de violences domestiques. Les auteurs de violence souffrent donc.

Ce discours, largement répandu chez les intervenants aux prises avec les violences domestiques et le grand public, converge et insiste sur un point: le *déni* des actes de violence caractérise leurs auteurs. A regarder le contexte théorique duquel cette notion tire son efficacité, nous nous apercevons qu'en fait de déni il y est fondamentalement question de mensonge, de manipulation et de refus. Autant dire que toute *réelle* détresse empreinte de confusion est refusée au sujet.

«Les raisons que citent les hommes, comme facteurs contribuant à la violence, font partie d'une système idéologique qui permet de justifier une position d'avantage et de domination. Les méthodes d'interventions inspirées de cette analyse (*analyse féministe adaptée aux hommes par des hommes*) tentent de briser la résistance masculine de façon à faire accepter à l'homme la pleine responsabilité de la violence. (...) Rejetant les notions de perte de contrôle, de causalités liées à l'alcool, la colère, la frustration, l'enfance traumatisante²⁹, la violence pratiquée est d'abord analysée comme un contrôle que réalise l'homme sur sa partenaire. Le fait que les hommes choisissent exactement comment et qui ils frappent, démontrent qu'il s'agit de comportements intentionnels et conditionnés.»³⁰

Comme à son habitude, en rentrant le soir chez lui, R. *retire la ceinture* de son pantalon avant de se changer. Son couple est au plus mal: il est question de divorce. Ce soir-là, au contact de sa ceinture R. éprouve un violent malaise. Quelque chose se liquéfie en lui. Il se rend à la salle de bain. Une altercation éclate avec sa femme. Il

²⁹ C'est ainsi que la notion d'altérité se trouve manipulée. N'étant plus double dans la différence des sexes et celle des générations, la voie est libre aux idéologies de la «domination».

³⁰ Welzer-Lang D (1991): *Les Hommes violents*, Lierre & Coudrier, Paris.

la frappe et lui inflige une affreuse morsure. R. ne sait pas pourquoi il a fait cela. Au groupe, R. raconte un rêve qui, pense-t-il, est en relation avec son malaise. C'est un fragment de rêve. Il voit un homme debout, bras levé. Il ne voit pas le visage de cet homme ni ce qu'il tient. En racontant cela R. est terrorisé. Il semble «se vider». Il réalise que cet homme est son père. Il bat son frère avec sa ceinture comme il le faisait fréquemment. R. avait tout oublié de ces scènes d'enfance. Pourquoi son père ne le battait-il jamais? R. ne le saura pas. Son père est mort alors qu'il était encore très jeune. R. «sait» maintenant pourquoi il a toujours éprouvé un sentiment de culpabilité écrasant vis-à-vis de son frère.

P. prend la parole dans le groupe. Avant hier il s'est posté à 18 h en face de l'entrée de l'allée où réside sa femme. Les rues sont froides en novembre. Il y restera jusqu'à 6 h du matin. A 8 h 30 il se rendra transi à son travail. P. ne peut rester qu'une poignée de quarts d'heure seul chez lui. Il faut qu'il *sache*...C'est comme ça, c'est bête. Il ne peut rien en dire d'autre.

On dit de lui qu'il est jaloux, qu'il contrôle sa femme. Mais ne peut-on lire dans ce récit une angoisse absolue que la notion de «l'Autre-complément» peut éclairer? Un complément est ce qui vient *achever* au sens de remplir entièrement. L'Autre-épouse achève le sujet. De la rue, P. regarde la fenêtre de l'appartement de sa femme. Il y est *rivé*. Son regard lui apporte un savoir singulier sur son désir: du cadre de la fenêtre un regard le «fait naître». A 6 h l'angoisse reprendra ses droits. C'est à l'aube que l'on achève³¹ les condamnés à mort.

Le comportement des auteurs de violence fait donc l'objet d'un discours singulier. Nous nous trouvons vis-à-vis de celui-ci aussi embarrassé qu'un «poisson d'une pomme». Notre situation ressemble à cette histoire que raconte B.Cyrulnik³² pour illustrer le fait que l'objet scientifique, l'objet observé, n'est jamais neutre fantasmatiquement. Lors d'un colloque qui s'est tenu à Toulon sur la communication intra-utérine mère-enfant, une journaliste lui confiait son enthousiasme: «C'est extraordinaire, disait-elle, c'est merveilleux de savoir que le bébé dans l'utérus perçoit sa mère, la reconnaît et se familiarise avec elle.» Plus tard il apprit que la journaliste militait dans un mouvement hostile à l'avortement et qu'elle espérait utiliser cette découverte pour faire à nouveau interdire l'interruption de grossesse.

Non seulement l'objet scientifique n'est jamais neutre fantasmatiquement, mais il constitue très souvent le complément de justification que le pouvoir demande toujours au savoir.

Le discours social *parle* les agresseurs: en tant que tel il est *discours de l'autre et nous assigne une place*. Le discours, Lacan le situe non pas comme «(...) le discours de l'autre abstrait, de l'autre dans la dyade, de mon correspondant, ni même simplement de mon esclave; c'est le discours du circuit dans lequel je suis intégré. J'en

³¹ Achever: «Le sens spécial de donner le «coup de grâce» apparaît chez Rabelais (1534)» Le Robert (1992): *Dictionnaire Historique de la langue Française*, Le Robert. Paris.

³² Cyrulnik B.(1989): *Sous le signe du lien*, Hachette, Paris, p. 17.

suis un des chaînons (...) ce discours fait un petit circuit où se trouvent pris toute une famille, toute une coterie, tout un camp, toute une nation ou la moitié du globe». ³³

Le discours du circuit dans lequel nous sommes pris avec les auteurs de violence *réduit la fonction de la thérapie à celle de l'aveu et l'inscrit dans la trajectoire même de la violence telle que le sujet se l'inflige*. Lacan en parle en ces termes :

«Son être est donc enfermé dans un cercle, sauf à ce qu'il le rompe par quelque violence où, portant son coup contre ce qui lui apparaît comme le désordre, il se frappe lui-même par voie de contrecoup social». ³⁴

La signature de ce «contrecoup social» est inscrite au fronton de l'institution. Le sujet, en franchissant le seuil, nous le dit : «*Maintenant je suis vraiment un homme violent*» Il ne veut pas dire par là qu'il ne l'était pas auparavant. Non. Il nous dit que maintenant il l'est *autrement*. Nous ne pouvons qu'en prendre acte et nommer cet «*autre/ment*», à savoir le discours dans lequel il est pris et qui lui dénie toute souffrance et toute détresse réelles. Ce par quoi nous voyons le *besoin de répétition* s'introduire dans l'expérience humaine par le truchement du registre du langage et de la fonction symbolique, besoin de répétition qui, lors de la «mise en scène» des premiers entretiens *annule la dimension intersubjective comme le discours social réduit le sujet à son «moi*». Le discours social stigmatise. «Stigma, marque imprimée aux esclaves. Stigmatiser, marquer au fer rouge un condamné³⁵». Le discours social comme discours du *maître* engendre, avec notre concours éclairé, les nouvelles formes de ségrégation dont Recalcati pointe la visée :

«Le principe de la ségrégation contemporaine renverse celui de la ségrégation classique : au centre il n'y a plus la procédure de l'exclusion de l'altérité de l'Autre ; la ségrégation contemporaine se produit à partir d'une exigence interne au même. Il n'y a plus de critique de la loi du même (...).³⁶

Nous sommes en présence de la dissémination d'une thérapeutique de masse dont Freud avait prévu l'avènement³⁷. Dissémination et ségrégation : par le *trait qui regroupe*³⁸, homme violent, anorexique, victime de catastrophe, prostituée, joueur, etc., la place du sujet est réduite à l'identité de l'insigne, dont la formule «*moi aussi moi non plus*» situe la portée imaginaire de l'identification qui s'y réalise. Lorsque le sujet nous dit qu'il est maintenant vraiment un homme violent, nous savons qu'il a opéré cette première identification à l'insigne social de la violence, identification de masse initiale supportée par la force du même.

«Le rempart du moi s'édifie contre le désir et la parole qui le menacent. L'homme ne parle plus en nous mais en on : on vit contre les autres. La réduction du nous en on devient même la marque de sa personnalité. (...) Si bien que le désaccord, l'affirmation paradoxale ou le passage à l'acte font du moi

³³ Lacan J. (1978) : *Le Séminaire Livre II. Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*. Seuil, Paris, p. 112.

³⁴ Lacan J. (1975) : *Écrits I*, Seuil, Paris, p. 173.

³⁵ Le Robert (1992) : *Dictionnaire Historique de la langue Française*, Le Robert, Paris.

³⁶ Recalcati M. (2002) : *Une application de la psychanalyse à la clinique de groupe : l'homogène et l'altérité*, Mental, Revue Internationale de santé mentale et de psychanalyse appliquée, Paris, pp. 99-110.

³⁷ Freud S. (1953) : *La technique psychanalytique*, PUF, Paris, pp. 131-141.

³⁸ La formule «*le trait qui regroupe*» de Recalcati nous renvoie à cette forme d'identification partielle que Freud a désigné comme *identification au trait de l'objet*. Cet objet, qui ne renvoie pas à la personne de l'autre, est le trait saillant détaché de l'autre inscrit dans l'inconscient. L'important réside en ceci qu'il est *perdu*. Le «*trait qui regroupe*», comme objet perdu, fonde le discours du maître qui, en y apposant son *sceau*, signe l'imposture de sa non division et scelle le sujet, en regard de l'Autre, au niveau de «*son moi*». C'est *contraint* à cette posture, qui vient redoubler son *histoire*, que le sujet «*s'adresse*» à nous.

quelqu'un! Le moi est l'instance imaginaire de l'homme qui, dans l'ordre de la représentation, passe son temps à être contre les autres, à ne pas laisser atteindre à l'intime de l'intime, au lieu de l'Autre en lui, là où il est tourné vers l'origine en répondant de la parole en vérité quand il la parle.³⁹

Le mouvement que nous avons désigné comme « purification de toute division et de tout réel » est « discours du maître ». Il convoque la notion de « moi idéal » qui vient en lieu et place de la parole du sujet lors de la « mise en scène » des premiers entretiens.

A ce discours répond un autre discours qui fait « boiter le savoir de l'homme » selon l'expression de Paul-Laurent Assoun⁴⁰. Ce discours opère un *décentrement* du sujet; il le fait chuter de sa position de maîtrise. Le sujet est chez lui dans le champ de l'inconscient. « Ici, dans le champ du rêve, tu es chez toi »;⁴¹ d'où la notion de « division du sujet »⁴² qui pourrait s'énoncer ainsi: « je pense où je ne suis pas, je suis où je ne pense pas »! Le sujet naît donc de ce qui le divise et le différencie; *que l'imaginaire s'ouvre au réel* et le sujet réalise qu'il n'est pas ce qu'il imagine. Dans une telle perspective « la formation du symptôme appartient à un processus d'individuation (...) et détient pour le sujet une théorie en puissance de soi ».⁴³ Il est un « réel impossible », irréductible.

Les notions de « réel » et de « division » nous font toucher à l'articulation sensible de la psychothérapie en ce qu'elle regarde la violence: à vouloir réaliser, *par crainte de récurrences catastrophiques toujours possibles*, un objectif d'adaptation dont la perspective normative et correctrice rejoint le discours du maître, et à vouloir réduire le symptôme à un comportement qu'il s'agirait de « thérapéutiser », quel risque prenons-nous? Simplement celui-ci: à vouloir réintégrer *dans le « moi »* ce qui demande à être reconnu comme *désir au-delà du moi*,⁴⁴ nous contribuerons à faire du « moi quelqu'un » et précipiterons le sujet dans une nouvelle aliénation synonyme de passage à l'acte.

« Aliéner, rendre autre ou rendre étranger »⁴⁵

Le terrain sensible de la psychothérapie où se joue l'état d'aliénation n'est autre que le transfert. Le transfert, cette nécessité d'en passer par l'Autre, peut se transformer en instrument de *suggestion*. La suggestion, Freud l'illustre en empruntant une formule à Léonard de Vinci destinée aux beaux-arts. Il écrit:

« La peinture dit Léonard de Vinci travaille *per via di porre* car elle applique une substance – des parcelles de couleur – sur une toile blanche. La sculpture, elle, procède *per via di levare* en enlevant à la pierre brute tout ce qui recouvre la surface de la statue qu'elle contient. La technique par suggestion procède de même *per via di porre*, sans se préoccuper de l'origine de la

³⁹ Vasse D. (1999): *La déraison ou la joie. La question de la jouissance*, Seuil, Paris, p. 231.

⁴⁰ Assoun P.-L. (1989): *Fonctions freudiennes du père, Le Père, Métaphore paternelle et fonctions du père: l'Interdit, la Filiation, la Transgression*, Denoël, Paris, pp. 25-51.

⁴¹ Lacan J. (1973): *Le Séminaire livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Seuil, Paris, p. 45.

⁴² Dor J. (1988): *L'a-scientificité de la psychanalyse 1. L'aliénation de la psychanalyse*, Editions Universitaires, Paris, pp. 77-83.

⁴³ Fedida P. (2001): *Des bienfaits de la dépression. Eloge de la psychothérapie*, Odile Jacob, Paris, p. 203.

⁴⁴ L'importance de l'aspect transgénérationnel de la violence a été démontré.

⁴⁵ Le Robert (1992): *Dictionnaire Historique de la langue Française*, Le Robert, Paris.

force, et de la signification des symptômes morbides. Au lieu de cela elle leur applique quelque chose, la suggestion, et attend de ce procédé qu'il soit assez puissant pour entraver les manifestations pathogènes.⁴⁶

Per via di porre, revient pour l'essentiel à exercer un pouvoir de réponse du côté du savoir, sorte de «psychologisme devenu un véritable symptôme défensif»⁴⁷ qui a pour effet de déposséder le sujet de son expérience, et de lui présentifier l'idéal supporté par le thérapeute. Ce savoir «hors transfert» produit un effet d'anticipation que P. Aulagnier désigne comme *violence primaire*.⁴⁸

B. regarde le sol. Il cherche à comprendre mais ne comprend pas. Que sa femme aille danser avec ses copines il s'en fout. Mais ce qui le rend fou, ce qui lui «fout les boules» c'est «pourquoi elle en a envie». Si elle continue d'en avoir envie ça finira très mal... «ah ouais ça c'est sûr!».

Le groupe comprend: pourquoi a-t-elle envie d'y aller... sans lui en effet?! B. acquiesce. Mais ce n'est pas tout dit-il, il y a autre chose. Silence. Nous demandons à B. si «l'envie de sa femme» veut dire pour lui «être en vie». B. raconte alors comment il doit, à chaque «envie» de sa femme, tout imaginer jusqu'à ce qu'il soit sûr d'avoir *tout* envisagé pour que *rien* ne lui arrive. Son imagination l'épuise. Il n'en peut plus. Silence. Nous demandons à B. si il se sent *condamné à aimer*... Il réplique excédé: «*si ma femme a "envie" c'est une chienne*». D'ailleurs il connaît un type qui peut toutes les avoir. Ce sont toutes des chiennes. C'est facile pour lui, *il a tout*. C'est un vrai chien! B. s'abîme dans un désespoir angoissé.

La femme de B. n'est donc pas «*toute*»; B. ne comprend pas pourquoi elle est «*manquante*».⁴⁹ Chaque fois qu'elle a une envie, B. tente de nier ce manque; il préserve ainsi l'illusion d'être lui-même l'objet qui peut combler ce manque. Mais à chaque envie de sa femme cette «certitude», ou cette «croyance» vacille. B. est inévitablement confronté au fait que sa femme manifeste un désir *autre* que celui qu'elle témoigne à son endroit. C'est à l'évocation d'un désir autre que se produit pour B. un effet de bascule: un univers de jouissance qui lui est strictement étranger et dont il a l'idée d'être radicalement exclu s'ouvre devant lui. La caractéristique de cette «jouissance imaginaire» est de se présenter comme «*toute*». Pour B., le type qui incarne une telle jouissance a *tout*. Autrement dit la question de la castration, qui fait que la jouissance ne saurait plus être «*toute*», se pose pour lui en terme *d'être castré ou ne pas être castré*. L'autre supposé de l'envie de sa femme ne peut être qu'un *rival imaginaire*; il n'est le support d'aucune loi et n'apparaît pas comme Autre symbolique. Toute «envie» de la femme de B. déclenche chez lui une angoisse de castration qu'il cherche à contourner par un contrôle imaginaire toujours à recommencer. Le type qui a tout est un *vrai chien*: c'est ainsi que B. décrit

⁴⁶ Freud S. (1992, 10^e édition): *La technique psychanalytique*, PUF, Paris, p. 141.

⁴⁷ Legendre P. (2001): *De la société comme texte*, Fayard, Paris, p. 106.

⁴⁸ «La violence primaire qu'exerce l'effet d'anticipation du discours maternel se manifeste essentiellement par cette offre de signification qui a comme résultat de lui faire émettre une réponse qu'elle formule en lieu et place de l'infans. Nous trouvons dans cette pré-réponse l'illustration paradigmatique de la définition donnée du concept de violence primaire (...).» Aulagnier P. (1995, 5^e édition): *La violence de l'interprétation*, PUF, Paris, p. 41.

⁴⁹ «Cette épreuve du désir de l'Autre, la clinique nous montre qu'elle n'est pas décisive en tant que le sujet y apprend si lui-même a ou non le phallus réel, mais en tant qu'il apprend que la mère ne l'a pas. Tel est le moment de l'expérience sans lequel nulle conséquence symptomatique (phobie) ou structurale (Penisneid) qui se réfère au complexe de castration, ne prend effet». Lacan J. (1971): *Écrits II*, Seuil, Paris, p. 113.

«l'absence» de la loi de l'interdit de l'inceste. Cette absence, en effet, déshumanise et dé-subjectivise: elle fait se conjindre sexe et mort.

«...et tout redeviendra comme avant»!

Nous posons la question: *mais avant quoi?* Une partie de la réponse tient en ceci: avant la castration! Manière de la *nier*. Et de traduire le fait de l'indestructibilité du désir soutenu dans son insistance répétitive par le fantasme: le désir vise un objet imaginaire⁵⁰ dont la *fonction de leurre* tient le sujet à distance de la signification de la castration, de sa néantisation et de sa mort. C'est ainsi qu'il a été dit que «le fantasme protège le réel», «le réel supporte le fantasme.»⁵¹

Lorsque le sujet pousse la porte de *VIRES* au nom du «on m'a dit de venir...» il est sous le choc de la révélation de la loi du désir de l'Autre, sa femme. Cette loi a laquelle le sujet ne peut pas croire *parce qu'il n'en connaît pas la langue* «je n'aurais jamais cru qu'elle puisse...» est celle qui, précisément, *renvoie à une loi qui n'est pas la sienne à elle*, instance tierce médiatrice du désir. A l'épreuve réactivée de la castration, le désir du sujet peut parfois s'en trouver renforcé; mais la peur de son annulation devant l'inutilité totale d'en poursuivre l'objet peut le précipiter dans le désespoir.

La castration, et pour être plus précis *les castrations*, telles que le sujet de la violence les a traversées, n'ont été pour lui que rarement *symboligènes* selon l'expression de F. Dolto⁵². Autrement dit elles n'ont «pas» engendré une mutation du désir, un remaniement dynamique synonyme d'accès aux sublimations et à l'ordre symbolique. La «mise en scène» des premiers entretiens nous indique que les castrations peuvent conduire à des perversions (*qui sont également une symbolisation mais qui ne correspond pas à la Loi pour tous*) et à des refoulements à issues névrotiques.⁵³ Ce qui est fondamentalement nié par le sujet à l'occasion des premiers entretiens, lorsque cela a lieu, ce qui peut faire l'objet d'un clivage, ce n'est pas d'abord les actes de violence commis, mais bien *l'histoire de son désir*, ponctuée par les castrations, dans laquelle le sujet est «à nouveau» précipité. Histoire dans laquelle désir et loi sont confondus au sens ancien du terme de «fatigué, fourbu, détruit, ravagé»⁵⁴. Et si nous ne sommes pas «convoqués à l'intersubjectivité» durant ce temps initial singulier, c'est bien parce que nous sommes assimilés, amalgamés à l'instance de la *Loi participant de la castration du sujet*.

Nous avons nommé *cadre primaire* ce temps singulier des premiers entretiens; c'est «sur lui» et la spécificité de la *traversée* qui s'y amorce d'un lieu à un autre, que vient *s'étayer* l'espace thérapeutique de groupe conçu comme *cadre secondaire*. La notion d'étayage empruntée à Freud nous permet de traduire l'idée selon laquelle l'es-

⁵⁰ Cet objet imaginaire n'est autre que le phallus.

⁵¹ Lacan J. (1973): *Le Séminaire livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Seuil, Paris, p. 41.

⁵² Dolto F. (1984): *L'image inconsciente du corps*, Seuil, Paris, pp. 78-90.

⁵³ « Dans la névrose, nous sommes au sein d'une topographie inter-systémique puisque les représentations inconciliables se situent entre le Moi et le Ça. Avec (...) les perversions, nous nous situons dans une topographie intra-systémique puisque les représentations inconciliables cohabitent à l'intérieur d'un même système. Dans le premier cas, le processus de défense à l'œuvre est donc bien le refoulement. Dans le second cas, il s'agit du déni » Dor J. (1987): *Structures et Perversions*, Denoël, Paris, p. 129.

⁵⁴ Le Robert (1992): *Dictionnaire Historique de la langue française*, Editions Dictionnaires Le Robert, Paris.

pace thérapeutique de groupe ne se détache et ne devient indépendant que secondairement. C'est ainsi que nous parlerons de «seconde identification» pour désigner l'identification du sujet au «nous» du groupe, identification qui représente, lorsqu'elle se produit, une réinscription du sujet dans un espace social le *soustrayant à l'isolement* de la première identification à l'insigne des hommes violents. Mais ceci est une autre histoire.

Traitement
des auteurs
de violences
conjugales
et familiales

Résumé | Cet article analyse la nature de la demande que les personnes ayant recours à la violence viennent déposer à l'occasion d'un premier rendez-vous dans un centre de traitement spécialisé. La mise en évidence qu'une telle demande est pétrie du discours social stigmatisant les agresseurs, conduit l'auteur à analyser les enjeux d'un processus susceptible d'autoriser le sujet de la violence à la parole.

NOTES DE LECTURE

FRANÇOIS BADOUD

– *Cahiers Jungiens de psychanalyse* (secrétariat: 6, rue Rampon, 75011 Paris; adresse électronique: secretariat@cahiers-jungiens.com; www.cahiers-jungiens.com):

– numéro 103, Printemps 2002, *L'homme et ses rêves*.

– numéro 104, Été 2002, *Innocence et culpabilité*.

– numéro 105, Automne 2002, *Croyances*.

– *Revista de psicologia analitica*, 3, marzo 2002.

– Agnel A. (2002): *L'Homme au tablier*, La Part commune, Rennes.

– Ferrier F.C. (2002): *Jung et la troisième hypothèse*, Georg, Genève (Études jungiennes).

– Jung C.G. (2002): *Les rêves d'enfants*, Séminaires T. 1, Albin Michel, Paris.

– Guggenheim-Wolff A. (2002): *Jung, historien de l'inconscient*, Vecchi, Paris.

– *Traité de psychothérapie comparée* (2002): Médecine et Hygiène, Genève.

– Narby J., Huxley F. (2002): *Chamanes au fil du temps*, Albin Michel, Paris, (Essais/clés).

– Cazenave M. (2001): *Histoire de la passion amoureuse*, Philippe Lebaud, Paris.

– Le Brun J. (2002): *Le pur amour de Platon à Lacan*, Seuil, Paris (Librairie du XXI^e siècle).

– Bauchau H. (1989): *Gengis Khan*, Actes Sud, Paris.

La *jeune fille dormant* de Matisse nous accueille au seuil du numéro que les Cahiers consacrent au rêve. L'article qui aborde la fonction essentielle, vitale, du rêve pour les Aborigènes d'Australie, nous rappelle, si besoin, le rôle essentiel de l'activité onirique, non seulement pour l'individu mais également pour les sociétés humaines. Sans négliger, bien sûr, la part d'*ombre* que cèle et révèle le rêve, et dont l'analyse représente l'essentiel de l'apport freudien, c'est avant tout, à la suite de Paracelse, le rêve comme *lumen naturae, scintillae*, qui est l'objet des articles nombreux, personnels et variés de ce numéro; avant tout le rêve est un pont, un espace intermédiaire entre le conscient et l'inconscient, entre le microcosme et le macrocosme, entre le monde des vivants et des morts. Cette approche passionnante

du rêve est celle qui guidait Jung lorsqu'il animait son séminaire sur les rêves d'enfants. Des photocopies circulaient à l'époque *sous le manteau* à l'Institut Jung et leur caractère illicite augmentait alors encore leur intérêt. Après avoir été publié *officiellement* en allemand, les voici enfin traduits en français chez Albin Michel qui en édite un premier tome.

Innocence et culpabilité contient deux points forts, à mon avis : le remarquable article de Brigitte Allain-Dupré (L'ange blond au sexe noir : pédophilie et transmission) qui aborde avec courage et cohérence certains silences vertigineux des théories psychanalytiques sur le sujet, et leur *coresponsabilité* face au problème de la pédophilie. Un début d'articulation de cette problématique avec la notion de l'archétype de l'Enfant ouvre des perspectives intéressantes pour la compréhension de ce phénomène. L'article de Christine Maillard qui aborde « le livre de Madame Jaffé », *Ma Vie* de Jung. Elle démonte les mécanismes de *légitimation* (donc de déculpabilisation), de *monumentalisation* qui ont présidé à la rédaction d'un ouvrage dont les lecteurs commencent seulement à s'autoriser la critique, tant ce texte était, littéralement, *canonisé*. A ce sujet, on relira avec intérêt, mais non sans agacement, l'article de Winnicott, petit chef-d'œuvre de prétérition malsaine, qu'il consacre aux trois premiers chapitres de *Ma Vie* et publié dans les *Cahiers*, 78, hiver 1993. Y figure aussi la réponse circonstanciée de R. Robert et V. Thibaudier. Celle-ci, pertinemment, remet en cause la psychose (le diagnostic de Winnicott) dont aurait spontanément guéri Jung car on ne guérit pas d'une psychose infantile spontanément et sans séquelles. Cette *psychose* et sa guérison par ce que Jung élaborera comme *imagination active*, est un des éléments biographiques repris, généralement sans réflexion critique, dans toutes les biographies consacrées à C.G Jung. Celle d'A. Guggenheim-Wolff n'échappe pas à la règle. Ce livre présente la vie et l'œuvre de Jung de façon rigoureuse et chronologique mais l'iconographie, à peu près toujours identique dans ce genre d'ouvrage, donne une impression de *déjà vu* et le texte n'apporte rien de nouveau sur le psychanalyste zurichois. C'est un *joli* livre, avec tout ce que cela veut dire.

Croyances met en question, entre autres, le statut de la compréhension par les théories, les concepts, mais aussi l'intuition. C.G Jung, à juste titre, s'est toujours méfié du *comprendre* qu'il dit être parfois un meurtre de l'âme et des *métamorphoses* qui résultent du processus d'individuation. Mais la *croyance*, véritable oreiller de paresse pour certains, que le psychothérapeute peut se passer de toute formalisation de son travail, (laissons faire le Soi!) est aussi un a priori à discuter. La question impertinente qui surgit à la lecture de

ces articles est celle-ci : est-ce bien utile de croire en Jung ? En tous les cas il s'agit de déterminer comment nous y croyons : est-ce un acte de foi, l'accomplissement d'une liturgie ou s'agit-il d'une attitude qui reste critique et relative, d'une théorie perpétuellement remaniée dans le flux continu des échanges entre patient et analyste. Le texte de Jung sur la synchronicité, finement abordé par M-L Grivet, illustre fort bien ce propos et elle prétend que Jung, finalement, à ce sujet, a basculé dans la métaphysique en supposant que ces coïncidences posséderaient un sens *en soi*, qu'elles arrivent à l'individu du dehors, alors qu'il est beaucoup plus intéressant, dans le cadre analytique, de considérer que leur sens est donné par le sujet lui-même.

Que la compréhension (d'un individu ; d'une situation) soit complexe, équivoque, paradoxale, un jeu subtil entre les *contraires*, est une *théorie* qu'Aimé Agnel trouve confirmée dans les films de John Ford. L'homme au tablier évoque l'avocat de *L'homme qui tua Liberty Valance* et qui revêt sans complexe un tablier de femme, lave la vaisselle et sert à table comme une «servante»; en lui cohabite le masculin et le féminin. Son adversaire, son opposé, absolu, est un cow-boy incarnation d'une virilité outrancière sans relation aucune avec le féminin. Pour Aimé Agnel, les films de Ford mettent en scène ces conflits entre opposés les plus divers (bien/mal-féminin/masculin-dedans/dehors) leur écartement étant parfois si extrême qu'aucune solution ne se dessine jamais, qu'aucun passeur ne peut rapprocher les deux camps. Une problématique bien actuelle...(janvier 2003)

Nos collègues espagnols (le congrès de l'IAAP se tiendra en 2004 à Barcelone) nous font parvenir le troisième numéro de leur revue qui insiste sur la nécessité de la formation permanente qui doit accompagner toute pratique d'analyste et qui devrait s'appuyer sur les trois qualificatifs qui la désignent : analytique, profonde, complexe. La revue se commande à sepaap@latinmail.com.

Le *Traité de psychothérapie comparée* publié sous la direction de N. Duruz et Michèle Gennart, présente les courants majeurs de la psychothérapie contemporaine. Chaque méthode est décrite par un auteur différent qui en rappelle l'historique, les concepts théoriques fondamentaux et la technique mise en œuvre; cette présentation très résumée est illustrée d'un cas clinique, aspect le plus discutable de cet ouvrage tant les contraintes rédactionnelles rendent schématique cette *vignette* clinique. C'est Kaj Noshis qui a rédigé le chapitre relatif à la psychanalyse jungienne; par ailleurs signalons qu'à l'instigation de Bertil Galland, notre collègue prépare un ouvrage sur

C.G. Jung pour la toute nouvelle collection *Le savoir suisse* dont le concept s'inspire de la célèbre collection *Que sais-je?*

Le titre du livre de Franck C. Ferrier que publie Georg avec une longue préface de notre collègue Michel Rychner, sonne comme celui d'un roman policier: *Jung et la troisième hypothèse!* Les deux premières hypothèses étant une description de l'âme en termes spiritualistes ou matérialistes. Comme dans le livre d'A. Agnel, l'essence paradoxale, tissée d'oppositions, de la Psyché est affirmée et discutée. La nature paradoxale de l'âme rend impossible sa théorisation car une théorie scientifique ne saurait admettre comme vraie une affirmation et son contraire. Le problème ne saurait se résoudre (troisième hypothèse) en postulant qu'il existerait une structure médiane entre l'instinct et la psyché à partir de laquelle ils se déploieraient. C'est en l'âme que se trouve de quoi la *réfléchir* et c'est l'idée développée par F. Ferrier dans un livre critique qui examine les fondements de la conceptualisation et de la théorisation jungiennes, comme la difficulté épistémologique liée au fait que l'*objet* étudié, la psyché, est identique aux outils et concepts qui la décrivent. Pierre Solié, entre autres, avait déjà abordé ce problème à sa façon (*La femme essentielle*) comme, par ailleurs, James Hillman (*Le mythe de la psychanalyse*).

Depuis que Freud nous a laissés avec l'affirmation que l'amour de transfert ne diffère en rien de l'amour qu'il dit «véritable», et il en va de même avec l'amour de contre-transfert (quel pudique euphémisme ce *contre*), des ouvrages comme celui de Michel Cazenave, écrit avec Jacqueline Kelen, Florence Marguier, Catherine Pont-Humbert, ou de Jacques Le Brun sur «Le pur amour» ne sauraient laisser indifférent tout praticien. En fait ce *pur amour* qui pourrait être ce qui se vit dans la relation analytique est un des avatars d'une lente distanciation, mais aussi d'une oscillation perpétuelle, sur le terrain de la passion amoureuse, entre le *vécu* et l'*écrit*; le *charnel* et le *spirituel*; le *profane* et le *pur/sacré*. Après la lecture de ces ouvrages, je me suis demandé si la *résistance* de la pratique analytique face aux autres méthodes (*techniques*) thérapeutiques aux atours *scientifiques*, résistance qui, au fond, ne va pas de soi, ne s'expliquerait pas, en partie, par la projection sur elle d'éléments de ce fantasme de passion amoureuse unique.

Les *Cinq cents ans sur la piste du savoir*, sous-titre de *Chamanes*, nous en apprennent autant sur le chamanisme que sur l'aspect destructeur de la pensée occidentale et l'effet dévastateur d'un rationalisme unilatéral. Si besoin était, ce livre illustre aussi combien l'observation et la description d'un phénomène (très) relativement bien

délimité, le chamanisme, sont influencées, orientées, par les présupposés conscients et inconscients de l'observateur; et cette perturbation commence avec la définition préalable du phénomène. Les *Types psychologiques* de Jung ont abordé ce problème, complexe, sans mettre assez en évidence que ce *point de vue* n'échappe pas aux difficultés qu'il décrit.

Ainsi, successivement, le chamanisme fut assimilé au diable par les chrétiens; à une imposture intellectuelle par le siècle des Lumières; à une pensée primitive au début de l'anthropologie; à un désordre mental au début de la psychiatrie. Ce n'est que récemment que la pensée chamannique fut reconnue (par certains seulement) comme l'égale de notre pensée scientifique; dès lors, des démarches sont initiées pour que nos grandes industries chimiques cessent d'exploiter, sans bourse délier, un savoir *hors prix* mais qui serait breveté et monnayé très cher, s'il sortait des laboratoires «reconnus» de celles-ci.

Ecrivain, psychanalyste, longtemps établi en Suisse romande, H. Bauchau doit en grande partie son actuel renommée à deux livres: *Œdipe sur la route* et *Antigone*. Il écrit Gengis Khan en 1960, les personnages réels de cette pièce incarnant, pour l'auteur, avant tout des composantes de notre monde intérieur. Gengis Khan, c'est le mal absolu, le barbare en nous et ses forces de destruction non arrêtables ou éradiquables. La Chine qu'il tente de soumettre représente notre psyché cultivée, différenciée, créatrice. Elle est tout aussi invincible. L'enjeu décrit dans ce texte superbe est le même que celui du travail analytique ou du dialogue nécessaire que le monde occidental tente de mener avec les «peuples de la faim et du besoin»: rétablir un lien entre des opposés dont la toute puissance ne peut être que canalisée, limitée, par la prise de conscience en chacun d'eux de l'ombre projetée sur l'Autre.